



Un « gong » à trois tons pour le tramway de Besançon

Le Grand Besançon réfléchit à moduler le son du gong de son tramway pour allier sécurité et respect des riverains.

La cloche électrique du tram est indispensable à la sécurité. La même partout en France, elle est cependant parfois mal supportée par les riverains. Face à ce qu'ils considèrent comme un usage abusif de ce signal sonore par des conducteurs, certains n'hésitent pas, en effet, à tirer la sonnette d'alarme. Deux ans après la mise en circulation de son tramway et conscient de la gêne que cela peut occasionner, le Grand Besançon a estimé que le temps était venu de réfléchir à des améliorations.

Depuis un an, le service de l'agglomération travaille donc à faire évoluer ce bruit sur trois niveaux : un bruit de présence, un bruit d'alerte et un bruit d'alarme. Des sons ont été modélisés en studio avec le soutien de Michel Redolphi (Studio Audionaute) à l'origine des ambiances sonores à l'intérieur du tramway bisontin (voir EB n° 147). Depuis début septembre, les nouveaux gongs sont expérimentés sur deux rames. Un son puissant de 106 décibels sera ainsi destiné aux situations de danger, notamment lorsque les rames arrivent à proximité de piétons marchant au bord des voies. Deux autres « clochettes »,

moins fortes, préviendront les usagers, particulièrement les malvoyants, du sens de circulation des rames aux abords des stations. L'avis des usagers, des automobilistes et des riverains sera recueilli sur le site internet du réseau Ginko afin de savoir comment chacun les perçoit et si le changement est efficace aussi bien du point de vue de la sécurité que de l'ambiance sonore. Si l'essai est concluant, cette modulation du gong sur un tramway serait une première en France.

Pour la phase d'expérimentation, la validation de ces sons par le STRMTG (service technique des remontées mécaniques et des transports guidés) qui gère l'ensemble des règles de sécurité et notamment ceux du tramway a été nécessaire.

A noter également pour cet automne 2016, qu'une nouvelle campagne de sensibilisation est prévue pour rappeler les consignes de sécurité aux usagers.

Pour en savoir plus :
www.lettram-grandbesancon.fr
www.strmtg.developpement-durable.gouv.fr



www.tours.fr

Tours veut mettre le bruit en sourdine

La municipalité de Tours fait de la lutte contre les nuisances sonores une de ses priorités. Dans le cadre de la campagne « Le bruit ça suffit » un numéro unique permet aux Tourangeaux d'obtenir une réponse à leurs problèmes de nuisances sonores 24h/24.

À cette occasion, la ville propose également un guide : « Le bruit en sourdine ». Ce document d'une dizaine de pages entend contribuer à la prévention du plus grand nombre, au travers d'une information très complète sur ce sujet de préoccupation partagée. Il veut en outre encourager la concertation entre les différents acteurs de la vie locale et leur implication collective, afin de limiter les risques de conflits liés aux nuisances sonores, au-delà du problème de santé publique.

L'objectif de cet outil de sensibilisation est aussi de permettre à chacun de mieux agir auprès des autorités